



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

SARL ZINC & ASSOCIES CAFE LE PACHA
46 RUE DE TOLBIAC
75013 PARIS

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 864 577
- **Lieu de consommation :**
HEIWEY JEAN-FRANCOIS ROGER GILLES
46 RUE DE TOLBIAC
75013 PARIS
- Gaz naturel :**
Installation : 0000428898
PCE : 07338929059911
Profil et CAR : P12 000 000 136 581
- Electricité :**
Installation : 0001119757
Point de livraison : 0733907377783
- **Autres informations :**
Siret :
48318628400020

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  **ENGIE**
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Gaz naturel : 0800 47 33 33**
Electricité : 0972675075*

- *Appel Non Surtaxe
**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 13 novembre 2023
- **Prochain relevé :**
vers le 13 novembre 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 11 octobre 2023

2 763,52 €

Pour le gaz, cette facture est basée sur une télé-relève de vos consommations et pour l'électricité sur le relevé de vos consommations.

■ gaz naturel	649,79 €
■ électricité	1 508,11 €
total hors toutes taxes	2 157,90 €
Taxes et contributions	162,03 €
total HTVA	2 319,93 €
TVA à 5,50 % calculée sur 140,66 €	7,73 €
TVA à 20,00 % calculée sur 2 179,27 €	435,86 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	443,59 €
total TTC	2 763,52 €
montant à prélever	2 763,52 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso →

Trop chaud dans votre local ? Trop cher de climatiser ?



ENGIE Professionnels vous présente son partenaire Cool Roof France⁽¹⁾, qui propose aux professionnels ayant une toiture de 200m² ou plus de bénéficier d'une solution astucieuse pour rafraîchir leur local en été. Le concept : 2 couches de revêtement posées sur la toiture de votre local professionnel, qui permettent de faire diminuer la température intérieure d'environ 6 degrés, et réduire votre consommation de climatisation jusqu'à 40%.⁽²⁾

Ce revêtement biosourcé et made in France agit en réfléchissant la lumière et la chaleur naturellement. C'est une solution efficace, économique, écologique et durable 20 ans.

Si vous faites partie des 50 premiers clients passant commande, vous pouvez bénéficier d'une réduction de -10% sur le prix de vos travaux !

(3) Retrouvez toutes les infos et faites votre [demande en ligne](#) ou contactez le 09 77 42 12 61.

(1) Cool Roof France, SAS au statut ESS (Entreprise Sociale & Solidaire), spécialisée dans les solutions de cool roofing, au capital social de 100000€ et au siège social et laboratoire situé rue de Dombasles 29500 Le Faou, immatriculée au RCS de Quimper sous le numéro 812 775 443.

(2) Réduction de consommation d'électricité constatée pour la climatisation du magasin Brico Dépôt à Brive (19) suite aux travaux de coolroofing réalisés par Cool Roof France. Exemple ne constituant pas une promesse d'économies qui dépendent de la situation réelle de chaque professionnel.

(3) Dans le cadre du partenariat ENGIE x Cool Roof France, une réduction de -10% hors taxes est accordée par Cool Roof France sur le prix des travaux de revêtement réfléchissant de toit pour un devis de solution Cool Roof signé avec Cool Roof France entre le 1er avril et le 31 octobre 2023, aux 50 premiers professionnels passant commande pour des travaux sur une surface de toit supérieure ou égale à 200 m², sous réserve de faisabilité technique. Réduction non cumulable avec d'autres réductions, et non valable pour le simple achat de produits réfléchissants Cool Roof sans signature d'un devis de travaux avec Cool Roof France.

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant en électricité et gaz sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Votre offre de fourniture de gaz naturel offre de marche

- Votre contrat arrive à échéance le 31/01/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif d'acheminement T2

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité Garantie d'Origine renouvelable

- Votre contrat arrive à échéance le 31/01/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 36 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Gaz naturel

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 13/01/23 au 12/09/23 sur la base de 18,55 euros HT par mois							222,55	37,80	5,5%
Consommation du 13/07/23 au 12/08/23	632	58551	59263	712	11,09	7896			
Consommation du 13/08/23 au 12/09/23	632	59263	59955	692	11,18	7736			
- Consommation TQ1 du 13/07/23 au 12/09/23						15632	0,03915	611,99	20,0%

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 14/07/23 au 13/09/23						17,61	5,5%
Consommation du 14/07/23 au 13/09/23						791,02	20,0%
Obligations du 14/07/23 au 13/09/23	037	320323	331360	11037	0,07167	165,56	20,0%
Terme fixe acheminement du 14/07/23 au 13/09/23				11037	0,01500	65,10	5,5%
Terme quantité acheminement du 14/07/23 au 31/07/23				3141	0,03940	123,76	20,0%
Terme quantité acheminement du 01/08/23 au 13/09/23				7896	0,04370	345,06	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement élec (65,10 € x 0,2193)			14,28	5,5%
Taxes locales - part communale (*)	11037		0,00	20,0%
Contrib. service public élec du 14/07/23 au 13/09/23	11037	0,00100	11,04	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement gaz			5,87	5,5%
TICGN* du 13/07/23 au 12/09/23	15632	0,00837	130,84	20,0%

Services et prestations techniques

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Fact. électronique - abonnement			Gratuit	

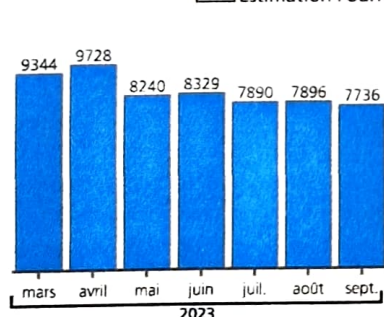
Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
2 319,93	7,73	435,86	2 763,52

Historique de vos consommations en kWh

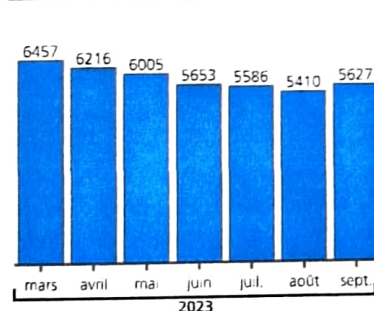
Gaz naturel

■ Relève Distributeur
□ Estimation Fournisseur



Électricité

■ Relève Client
□ Estimation Distributeur



Historique de votre facturation en €

2023	Month	Amount (€)
	mars	-4 132,00
	mai	3 028,28
	juil.	2 778,84
	sept.	2 763,52

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 520001428039 du 26/09/23

SARL ZINC & ASSOCIES CAFE LE PACHA

Réf. de votre compte : 300001864577

Réf. Unique de Mandat : 00GAM0421862

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

2 763,52 euros

prélevé le :

11/10/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

SARL ZINC & ASSOCIES CAFE
LE PACHA

Références du compte

nom de la banque

BANQUE POPULAIRE OCCITANE - AG ALSACE

IBAN

FR76 1780 7000 0125 4219 1949 658